

nauté économique européenne et l'Euratom : *Elaboration d'une politique agricole commune, volonté de différer toute réalisation de zone de libre échange* [5 juillet 1957] (p. 3296, 3297, 3298); — d'une proposition de loi relative au prix de la chicorée à café [17 décembre 1957] (p. 5415); — d'un projet de loi relatif au renouvellement général des chambres d'agriculture, en qualité de *Rapporteur* [26 décembre 1957] (p. 5539). = S'excuse de son absence [18 octobre 1956] (p. 4173), [29 janvier 1957] (p. 361). = Obtient des congés [18 octobre 1956] (p. 4173), [29 janvier 1957] (p. 361).

**LAMALLE (M. Jean)**, Député proclamé de l'Yonne (U. F. F.).

*Secrétaire d'âge.*

#### Interventions :

Est nommé *Secrétaire d'âge* [19 janvier 1956] (p. 1). — Prend part à la discussion : des conclusions des rapports sur les opérations électorales du département de la Vienne : *Son amendement tendant à adopter l'ordre de proclamation de la Commission départementale (Validité de l'appareil poujadiste)* [3 février 1956] (p. 192); — des conclusions du rapport supplémentaire du 3<sup>e</sup> bureau relatif aux opérations électorales du département de la Haute-Garonne : *Effritement prévisible de la majorité lors de la discussion sur la loi Barangé; attribution de postes de hauts fonctionnaires aux députés non réélus (Alfred Coste-Floret, président du Conseil supérieur du thermalisme); responsabilité des préfets ayant accepté les appareillages des listes de l'U. D. C. A.; caractère politique du débat; conséquence de l'invalidation des députés de l'U. F. F. (Exemple de Hitler en 1933)* [14 février 1956] (p. 274 à 277); est rappelé à l'ordre [16 février 1956] (p. 330); — des conclusions du rapport supplémentaire du 4<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département d'Indre-et-Loire : *Sa motion préjudicielle tendant à surseoir au débat de validation en cours jusqu'au jour où le Ministre de l'Intérieur aura été entendu par le bureau intéressé; lettre du Ministre de l'Intérieur à M. Gouin relative à la validité des appareillages de l'U. D. C. A.* [21 février 1956] (p. 381, 382, 383); *Demande*

*de clôture de M. Hernu (Impossibilité pour M. Cottet de présenter sa défense)* [22 février 1956] (p. 432 à 434); — d'un projet de loi relatif à la journée chômée du 2 janvier 1956 : *Question préalable de M. Vayron* [20 mars 1956] (p. 1052). — Est rappelé à l'ordre lors de la discussion du projet de loi-cadre concernant les territoires d'outre-mer [21 mars 1956] (p. 1139). — Pose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture une question orale sur les exportations d'alcool vers les Etats-Unis [27 avril 1956] (p. 1603). — Prend part à la discussion des conclusions du rapport du 4<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département de la Guadeloupe : *Ses observations sur sa non-validation* [30 mai 1956] (p. 2128).

Son élection n'est pas validée [30 mai 1956] (p. 2132).

**LAMARQUE-CANDO (M. Charles)**, Député des Landes (S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre : de la Commission de l'agriculture [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); du Comité de contrôle du fonds forestier national [6 mars 1956] (p. 667); de la Commission spéciale tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs (*J. O.* du 17 juin 1958, p. 5663).

#### Dépôts :

Le 10 février 1956, une proposition de loi tendant à compléter et à modifier la loi n° 54-1207 du 6 décembre 1954 sur la prophylaxie de la tuberculose des bovidés et le contrôle de la salubrité des viandes, n° 381. — Le 20 mars 1956, une proposition de loi tendant à modifier la réglementation concernant l'affiliation volontaire à la sécurité sociale et plus particulièrement celle des artisans inscrits au registre des métiers, n° 1269. — Le 4 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer aux gemmeurs des Landes de Gascogne des indemnités en compensation des grands froids de février 1956, n° 1761. — Le 17 mai 1956, une proposition

de résolution tendant à inviter le Gouvernement à remettre en vigueur la Convention collective de janvier 1937 concernant les gemmeurs des forêts de l'Etat, n° 1867. — Le 7 juin 1956, un rapport au nom de la Commission de l'agriculture sur la proposition de loi (n° 381) de M. Lamarque-Cando et plusieurs de ses collègues tendant à compléter et à modifier la loi n° 54-1207 du 6 décembre 1954 sur la prophylaxie de la tuberculose des bovidés et le contrôle de la salubrité des viandes, n° 2096. — Le 26 juin 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à autoriser les officiers, sous-officiers et soldats appartenant à des formations militaires d'Algérie à chasser, sans permis, pendant la durée de leur permission coïncidant avec les périodes d'ouverture de la chasse, n° 2347. — Le 12 juillet 1956, un rapport au nom de la Commission de l'agriculture sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 17 février 1956, sur la proposition de loi (n° 4284) de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues portant création d'un corps d'adjoints techniques dans l'Administration des eaux et forêts, n° 2557. — Le 21 février 1958, un rapport au nom de la Commission de l'agriculture sur la proposition de résolution (n° 1867) de M. Lamarque-Cando et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à remettre en vigueur la Convention collective de janvier 1937 concernant les gemmeurs des forêts de l'Etat, n° 6691.

### Interventions :

Prend part à la discussion : d'interpellations relatives à la politique agricole et viticole du Gouvernement : *Lutte contre la tuberculose bovine; situation des gemmeurs; économie de la région forestière landaise* [15 mars 1956] (p. 936 à 939); — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956; INDUSTRIE ET COMMERCE, Etat A, Chap. 62-60 : *Utilisation des lignites landais* [6 juin 1956] (p. 2385); Art. 11 : *Nécessité de poursuivre la lutte contre la tuberculose bovine* [21 juin 1956] (p. 2853); en deuxième lecture, Art. 11 : *Amendement de M. Gilbert Martin tendant à reprendre le texte du Conseil de la République (Financement du fonds d'assainissement du marché de la viande)* [23 juillet 1956] (p. 3514); — de la proposition de loi tendant à la réduction des fermages : *Importance des*

*dommages subis par les fermiers et les métayers* [17 décembre 1956] (p. 6062, 6063); — de la proposition de loi tendant à modifier l'article 821 du Code rural (métayage) : *Observations sur l'élaboration du statut du fermage et du métayage; contradictions entre la jurisprudence et la loi* [22 février 1957] (p. 1075); *Demande de renvoi du texte à la Commission présentée par M. Dulin* (p. 1078); — des interpellations sur la politique agricole du Gouvernement : *Ses observations sur les succès obtenus dans la lutte contre la tuberculose bovine; la situation de la région des Landes de Gascogne (Mauvaise organisation de l'industrie des résineux; départ de la population); l'avis émis à ce sujet par le Conseil économique; le gaspillage des fonds répartis par l'intermédiaire de la Commission des Landes de Gascogne; la nécessité d'une réforme agraire; la situation des gemmeurs (Nécessité de revenir à la Convention collective de 1937)* [5 mars 1957] (p. 1277 à 1279); — d'une proposition de loi relative aux élections des chambres départementales d'agriculture; Art. 2 : *Amendement de M. Davoust tendant à supprimer la représentation des employés des organismes et organisations professionnelles* [11 juillet 1957] (p. 3540); *Ses observations sur la nécessité de représenter les ouvriers agricoles, les chefs de culture et les régisseurs* (ibid.).

**LAMBERT (M. Lucien)**, Député des Bouches-du-Rhône [2<sup>e</sup> circonscription], (C.).

Son élection est validée [7 février 1956] (p. 219). — Est nommé membre de la Commission de l'agriculture [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502).

### Dépôts :

Le 10 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à indemniser, suivant les pertes et préjudices subis, les exploitants agricoles qui seront expropriés et à procurer des emplois aux jeunes qui n'auront plus de terrains à cultiver par suite des travaux d'aménagement de la Basse-Durance, n° 363. — Le 10 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement : 1° à affecter un crédit d'un milliard de francs afin d'accorder, pour les département des